



Communauté de communes du Pays d'Evian

Destination
"Pays
d'Evian"

5 - Pour rejoindre Evian

Descendre par les allées du parc jusqu'à son entrée, prendre la route, lorsqu'elle tourne à droite, monter à gauche par un chemin, traverser la route de «Chez Potruz». (panneau : Valère).Après une courte montée, s'engager sur le chemin à droite, traverser un torrent par un petit pont, puis suivre une piste jusqu'au panneau « Chez Rebet », poursuivre à ce niveau jusqu'au prochain carrefour ; à celui-ci, descendre à droite par un large chemin, pour rejoindre un lotissement. Continuer par la route, traverser la départementale et prendre l'avenue du Léman. Avant le restaurant «la Verniaz» tourner à gauche «avenue du club Hippique» jusqu'à panneau «altitude 522m» ; tourner à droite pour rejoindre la rue du Nant d'Enfer et la gare amont du funiculaire. Au prochain carrefour, partir à gauche, puis prendre de suite à droite pour continuer à descendre le long de la voie .Celle-ci n'est bientôt plus visible (elle devient souterraine), continuer à descendre pour atteindre rapidement le bord du lac. *La gare routière est à une certaine de mètres à gauche, à côté de l'office du tourisme.*

6 - Le «Littoral du Léman» remonte le parc de Neuvecelle et rejoint la route de «Chez Potruz». Monter jusqu'au hameau et prendre la route à droite, elle devient un chemin qui longe les bois avant de monter à «**Pierre Grosse**». Au niveau de la Pierre, tourner à droite puis à gauche sur une allée bordée d'arbres, traverser la route départementale pour rejoindre la route de «Chez Burquier», continuer tout droit jusqu'à «Chez les Laurents». Dans le hameau s'engager à droite dans une piste qui chemine à travers prés, traverse un ruisseau et entre dans le bois de Larringes. À un premier croisement tourner à droite, puis à gauche au second, traverser une grande clairière, revenir dans le bois et parvenir à une route. La suivre à droite jusqu'à la «Chapelle de **Chez Crosson**», prendre de suite la route de gauche. À la sortie du village emprunter une piste à droite longeant un «roc erratique», rejoindre un atelier, puis un groupe de maisons. Tourner à gauche, longer le **château de**

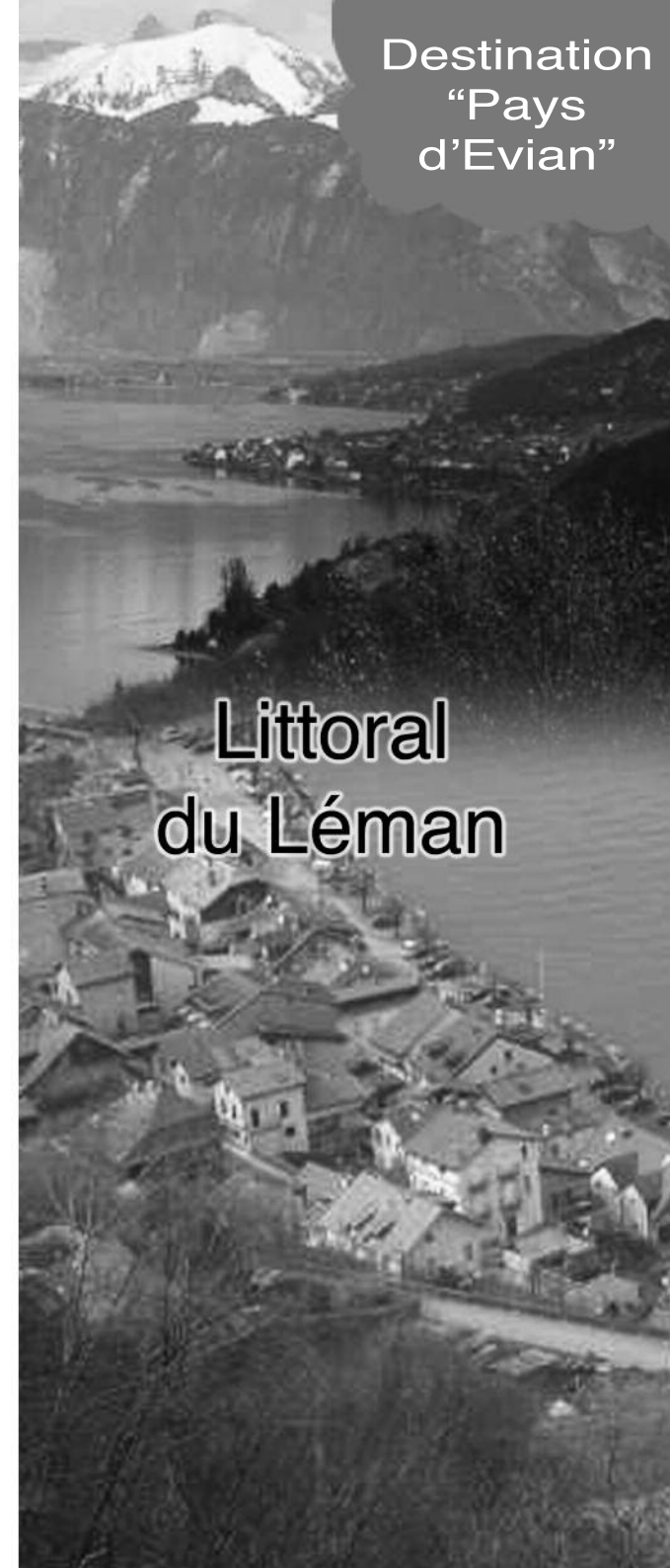
7 - Au terrain de foot, passer derrière le grillage, le longer, rejoindre la route de St Martin et la descendre. Face à un embranchement descendre à gauche, longer l'école puis l'église de **Champanges**. Au carrefour suivant, tourner à gauche, suivre la route jusqu'à l'oratoire. Descendre une route à droite et rejoindre une petite route, l'emprunter à droite jusqu'à la ferme de **Cornellaz**, s'engager sur la piste à gauche, elle offre une vue très dégagée sur le lac avant d'atteindre **Chullien**. Descendre tout droit jusqu'à la maison de **Cutlaz**. Lorsque la piste fait un virage à droite, continuer en face par un chemin pour descendre dans les bois. À un embranchement (*bien suivre le balisage*) remonter à droite pour longer une vigne sur sa droite, descendre la piste vers les premières maisons du chemin des Fourches. Au premier carrefour, descendre par la piste de gauche pour rejoindre la piste venant de Marinel, l'emprunter à gauche , puis prendre à droite un chemin qui descend face à la pente et rejoint une route, tourner à droite et dès que possible s'engager sur une route à gauche permettant de descendre jusqu'à la D 32. La traverser et passer dans le passage souterrain pour rejoindre **Pont de Dranse**.

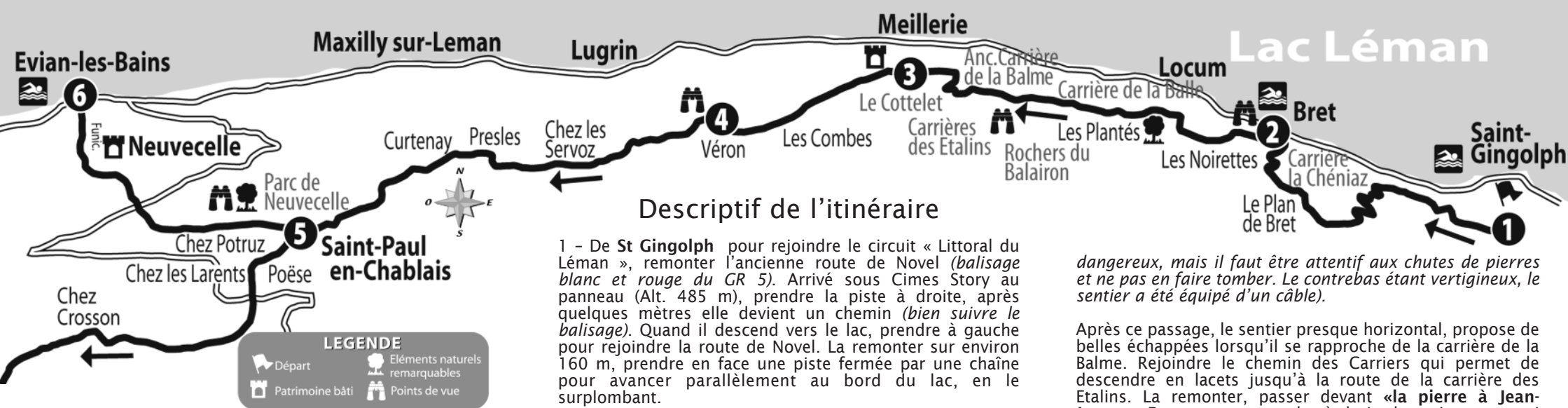
8 - Poursuivre en direction de Thonon : suivre la route à gauche, traverser la Dranse, dans le village de Vongy prendre à droite, traverser la voie de chemin de fer pour atteindre un rond-point. Emprunter à droite la longue route de **Saint Disdille**. À son extrémité, traverser le parking à gauche, rejoindre le bord du lac et le longer jusqu'à une route au niveau du centre nautique. rejoindre les quais et les suivre jusqu'au port de **Rives**. Pour rejoindre la gare routière, remonter par le chemin du **Port (ou avec le funiculaire), la rue des Granges et la rue du Manège**.

Itinéraires proposés par l'Association Lou Vionnets
pour la mise en valeur des itinéraires de randonnée
dans le Pays d'Evian et ses environs.

Edition 2009
Communauté de Communes du Pays d'Evian.

Littoral
du Léman





Descriptif de l'itinéraire

1 - De St Gingolph pour rejoindre le circuit « Littoral du Léman », remonter l'ancienne route de Novel (balisage blanc et rouge du GR 5). Arrivé sous Cimes Story au panneau (Alt. 485 m), prendre la piste à droite, après quelques mètres elle devient un chemin (bien suivre le balisage). Quand il descend vers le lac, prendre à gauche pour rejoindre la route de Novel. La remonter sur environ 160 m, prendre en face une piste fermée par une chaîne pour avancer parallèlement au bord du lac, en le surplombant.

dangereux, mais il faut être attentif aux chutes de pierres et ne pas en faire tomber. Le contrebas étant vertigineux, le sentier a été équipé d'un câble.

Après ce passage, le sentier presque horizontal, propose de belles échappées lorsqu'il se rapproche de la carrière de la Balme. Rejoindre le chemin des Carriers qui permet de descendre en lacets jusqu'à la route de la carrière des Etalins. La remonter, passer devant «la pierre à Jean-Jacques Rousseau», prendre à droite la petite route qui surplombe Meillerie, lorsqu'elle fait un virage en épingle continuer tout droit par une piste.
Après une dizaine de mètres, au carrefour vous pouvez rejoindre par la droite le chef lieu de Meillerie.

Avant d'arriver à la carrière (panneau Alt. 450 m) emprunter un chemin qui monte à gauche en lacets pour rejoindre une piste, la prendre à gauche sur quelques mètres et partir à droite pour de nouveaux lacets. À la fin d'une montée un peu raide, la piste continue par un sentier taillé à la pioche (moins visible), il passe au-dessus de la carrière de la Cheniaz et par une nouvelle série de lacets atteint un épaulement, il traverse quelques blocs, puis devient horizontal. Au niveau d'une balise en bois, partir à droite pour rejoindre une passerelle et traverser le torrent de la Cheniaz. Remonter sur l'autre versant par un sentier équipé surplombant le cours d'eau.

3 - Le «Littoral du Léman» continue par une piste assez raide. À l'embranchement, après un chalet, aller à gauche (direction le Maravant), puis de suite à droite. Le sentier passe au-dessus du chalet de Cottelet, longe le «piège à loup» et traverse les bois. Continuer tout droit, croiser la piste venant de Troubois (au carrefour suivant, il faut être attentif au balisage). Prendre à droite une large piste, puis avant un seuil en béton, monter sur la gauche pour retrouver un sentier parallèle au lac Léman. Lorsqu'on aperçoit les premières maisons de Combes partir à droite pour rejoindre la route, la suivre à gauche pour traverser le village typique de Combes. Suivre la piste dans le prolongement de la route jusqu'à une grande clairière et un carrefour. Tourner à droite pour rejoindre Véron.

Atteindre une piste en amont d'un abreuvoir, la remonter jusqu'au hameau «Le Plan de Bret» passer entre les maisons et redescendre jusqu'au village de Bret.

4 - Dans Véron s'engager sur la route à gauche, traverser le village. Lorsque les maisons commencent à s'espacer, monter à gauche une petite route, puis à un croisement partir à droite, passer entre deux maisons et continuer par la piste (belles vues sur le lac).

2 - À l'entrée du hameau s'engager à gauche sur un sentier, il coupe deux fois la route et revient sur celle-ci pour la suivre sur la droite. Entre deux maisons, emprunter vers la gauche la route étroite parallèle au bord du lac, elle devient large et se termine par un rond-point. Monter le sentier à gauche, puis celui de droite, pour rejoindre des ruines. Continuer horizontalement et monter pour rejoindre le sommet d'un chabre (couloir pour descendre le bois), en traverser un second et redescendre vers le torrent du Locum, le traverser (En fonction du niveau d'eau la traversée est plus ou moins aisée, le lit étant large et souvent remanié). Le sentier se poursuit sur l'autre rive et rejoint une zone dégagée. Monter pour faire le tour de cette clairière et atteindre un châtaignier vénérable. S'engager sur la piste à droite et rejoindre presque horizontalement le hameau des Plantés. Descendre par la route et avant un virage en épingle, prendre à gauche en lisière du bois un sentier qui longe le sommet de la carrière de la Balme. Remonter ensuite pour rejoindre une piste. L'emprunter à droite, elle traverse les bois des Grandes Feuillasses et descend par quelques lacets au fond d'une combe. Franchir le Balairon au «Saut de la Rose» (le passage n'est pas

À la hauteur de «**Chez les Servoz**» avant la route, prendre le chemin à gauche parallèle à la route, il la traverse et se termine dans un pré. Emprunter à droite le sentier longeant d'admirables châtaigniers, se diriger vers la gauche pour atteindre Presles. Continuer à gauche par un sentier gravillonné jusqu'à Curtenay. Suivre la route à gauche (laisser celle qui monte droit dans la pente). Au carrefour suivant, monter à gauche, puis tourner sur la route de droite. Après un groupe de maisons elle devient un chemin, traverser un ruisseau et arriver à une route, la remonter, traverser la D 24 au niveau du Réservoir de Montigny et s'engager dans les bois sur un chemin pour rejoindre le parc de Neuvecelle.

Littoral du Léman Le GRP® "Littoral du Léman" descriptif réalisé en coopération avec le CDRP74

Balisage : jaune et rouge

Durée		
De	à	Durée
Saint Gingolph	Bret	2 h 40
Bret	Au dessus de l'église de Meillerie	1 h 55
Au dessus de l'église de Meillerie	Veron	1 h 55
Veron	Parc de Neuvecelle	1 h 20
Parc de Neuvecelle	Evian (Lac Léman)	0 h 55
Parc de Neuvecelle	Larringes	2 h 10
Larringes	Pont de Dranse	2 h 50
Pont de Dranse	Port de Rives	3 h 00

Transport en commun

horaires et tarifs disponibles sur le site <http://infotransports.cg74.fr>
Ligne 131 Thonon - St Gingolph
 Autocars Frossard 04.50.45.73.90
 Circule du lundi au vendredi jusqu'au 1^{er} septembre 2009

Thonon (Place des Arts)	11:45	18:30	7:55	13:55
Vongy	11:50	18:35	7:45	13:45
Evian (Gare routière)	12:05	18:50	7:35	13:30
Lugrin	12:20	19:05	7:20	13:15
Meillerie	12:25	19:10	7:15	13:10
Locum	12:27	19:12	7:12	13:07
Bret	12:30	19:15	7:10	13:05
Saint Gingolph	12:35	19:20	7:05	13:00

Station de taxis au port d'Evian : 04.50.75.03.17